

RAPPORT SUR LES CONSTATATIONS DE FAIT RELATIVES AUX ACTIVITÉS SPÉCIFIQUES CONVENUES DANS LE CADRE DE LA DEMANDE DE MESURE TEMPORAIRE DE CRISE DROIT PASSERELLE DE SOUTIEN À LA REPRISE

PERTE DU CHIFFRE D’AFFAIRES ET/OU PERTE DE COMMANDES À RAISON DE 10 %

À : [demandeur]

Destinataire spécifique : [Caisse d’assurances sociales/INASTI]

Mission

Conformément à la confirmation de la mission du [DATE LETTRE DE MISSION], nous avons exécuté les procédures convenues, énumérées ci-dessous, en ce qui concerne le chiffre d’affaires et les commandes de [Demandeur], tels que repris par le Demandeur dans la demande (« la Demande ») en vue de l’octroi de la mesure temporaire de crise droit passerelle de soutien à la reprise (loi du 23 mars 2020 modifiant la loi du 22 décembre 2016 instaurant un droit passerelle en faveur des travailleurs indépendants et introduisant les mesures temporaires dans le cadre du COVID-19 en faveur des travailleurs indépendants). Le présent rapport vise à aider le Destinataire dans l’examen des informations nécessaires en vue de l’octroi de cette mesure temporaire de crise.

La Demande est ajoutée en annexe 1 du présent rapport.

Règles éthiques

Dans l’exécution de cette mission, nous avons respecté les règles éthiques pertinentes qui nous sont applicables.

Les règles d’indépendance en ce qui concerne les missions de contrôle des experts-comptables certifiés et des réviseurs d’entreprises ne s’appliquent pas à la présente mission d’exécution des activités spécifiques convenues.

Cela signifie qu’en tant qu’expert-comptable (certifié) habituel de [Demandeur], nous pouvons accomplir cette mission.

ou

En tant que commissaire, réviseur d’entreprises ou expert-comptable (certifié), nous nous conformons toutefois aux règles d’indépendance en ce qui concerne les missions de contrôle des experts-comptables certifiés et des réviseurs d’entreprises.]

Planning

Nous avons planifié les travaux de manière à mener efficacement la mission.

Documentation

Nous avons documenté les points importants permettant de fournir des éléments probants à l’appui des constatations de fait relatées dans le rapport ainsi que les informations qui démontrent que la mission a été effectuée selon les termes de la lettre de mission.

Procédures convenues et constatations de fait

[Le Demandeur est actif depuis plus d'un an :]

1. Nous avons comparé le chiffre d'affaires du deuxième trimestre de 2019 dans la Demande à la balance de vérification et par soldes fournie par l'organe d'administration (ou à d'autres pièces justificatives reçues, telles que la déclaration de TVA) pour la même période.

- Nous n'avons pas fait de constatations à l'occasion de cette procédure.

2. Nous avons comparé le chiffre d'affaires du deuxième trimestre de 2020 figurant dans la Demande à la balance de vérification et par soldes fournie par l'organe d'administration (ou à d'autres pièces justificatives reçues, telles que la déclaration de TVA) pour la même période.

- Nous n'avons pas fait de constatations à l'occasion de cette procédure.

3. Nous avons contrôlé l'exactitude arithmétique de la perte du chiffre d'affaires de [% perte du chiffre d'affaires], telle que reprise dans la Demande, entre le deuxième trimestre de 2019 et le deuxième trimestre de 2020.

- Nous n'avons pas fait de constatations à l'occasion de cette procédure.

4. Nous avons comparé les commandes du deuxième trimestre de 2019 figurant dans la Demande à la liste des commandes qui a été fournie par l'organe d'administration (ou à d'autres pièces justificatives reçues) pour la même période.

- Nous n'avons pas fait de constatations à l'occasion de cette procédure.

5. Nous avons comparé les commandes du deuxième trimestre de 2020 figurant dans la Demande à la liste des commandes qui a été fournie par l'organe d'administration (ou à d'autres pièces justificatives reçues) pour la même période.

- Nous n'avons pas fait de constatations à l'occasion de cette procédure.

6. Nous avons contrôlé l'exactitude arithmétique de la diminution des commandes de [% diminution des commandes], telle que reprise dans la Demande, entre le deuxième trimestre de 2019 et le deuxième trimestre de 2020.

- Nous n'avons pas fait de constatations à l'occasion de cette procédure.

[Le Demandeur est actif depuis moins d'un an :]

1. Nous avons comparé le chiffre d'affaires du deuxième trimestre de 2019 figurant dans la demande à la balance de vérification et par soldes fournie par l'organe d'administration (ou à d'autres pièces justificatives reçues, telles que la déclaration de TVA) pour la même période.

- Nous n'avons pas fait de constatations à l'occasion de cette procédure.

2. Nous avons comparé le chiffre d'affaires du premier trimestre complet suivant le deuxième trimestre de 2019 figurant dans la Demande à la balance de

vérification et par soldes fournie par l'organe d'administration (ou à d'autres pièces justificatives reçues, telles que la déclaration de TVA) pour la même période.

- Nous n'avons pas fait de constatations à l'occasion de cette procédure.

3. Nous avons contrôlé l'exactitude arithmétique de la perte du chiffre d'affaires de [% perte du chiffre d'affaires], telle que reprise dans la Demande, entre le deuxième trimestre de 2019 et le premier trimestre complet suivant le deuxième trimestre de 2019.

- Nous n'avons pas fait de constatations à l'occasion de cette procédure.

4. Nous avons comparé les commandes du deuxième trimestre de 2019 figurant dans la demande à la liste des commandes qui a été fournie par l'organe d'administration (ou à d'autres pièces justificatives reçues) pour la même période.

- Nous n'avons pas fait de constatations à l'occasion de cette procédure.

5. Nous avons comparé les commandes du premier trimestre complet suivant le deuxième trimestre de 2019 figurant dans la Demande à la liste des commandes qui a été fournie par l'organe d'administration (ou à d'autres pièces justificatives reçues) pour la même période.

- Nous n'avons pas fait de constatations à l'occasion de cette procédure.

6. Nous avons contrôlé l'exactitude arithmétique de la diminution des commandes de [% diminution des commandes], telle que reprise dans la Demande, entre le deuxième trimestre de 2019 et le premier trimestre complet suivant le deuxième trimestre de 2019.

- Nous n'avons pas fait de constatations à l'occasion de cette procédure.

Responsabilités

Compte tenu du fait que les procédures précitées ne constituent ni un audit ni un examen limité [en conformité avec les normes d'audit internationales (ISA - International Standards on Auditing) ou les normes internationales relatives aux missions d'examen limité (ISRE - International Standards on Review Engagements) / la norme commune IRE-ITAA relative au contrôle contractuel des PME et des petites A(I)SBL et fondations et aux missions légales réservées et partagées auprès des PME et petites A(I)SBL et fondations], nous n'exprimons aucun degré d'assurance concernant la Demande. Nous n'avons pas effectué des procédures axées sur le contrôle de l'exactitude et de l'exhaustivité des pièces justificatives sous-jacentes.

Si nous avons mis en œuvre des procédures complémentaires, ou si nous avons procédé à un audit ou à un examen limité de la demande [en conformité avec les normes d'audit internationales (ISA - International Standards on Auditing) ou les normes internationales relatives aux missions d'examen limité (ISRE - International Standards on Review Engagements) / la norme commune IRE-ITAA relative au contrôle contractuel des PME et des petites A(I)SBL et fondations et aux missions légales réservées et partagées auprès des PME et petites A(I)SBL et

fondations], d'autres éléments auraient pu être portés à notre connaissance et nous vous en aurions fait rapport.

Notre rapport vise uniquement à aider [Destinataire] dans l'examen des informations nécessaires en vue de l'octroi de la mesure temporaire de crise droit passerelle de soutien à la reprise et ne peut être utilisé à d'autres fins ni être diffusé à d'autres parties. Le présent rapport ne concerne que les comptes et les éléments identifiés ci-dessus et ne se rapporte pas aux états financiers de [Demandeur] dans leur ensemble.

Restriction d'utilisation et de diffusion

Notre rapport ne peut être utilisé à d'autres fins que celle indiquée dans le premier paragraphe et sa diffusion est limitée à votre information et à l'information de votre Caisse d'assurances sociales/l'INASTI dans le cadre de la Demande. Il ne peut être utilisé à d'autres fins ni être diffusé à d'autres parties. Le présent rapport ne concerne que les éléments identifiés ci-dessus et ne se rapporte pas aux états financiers de [*Demandeur*] dans leur ensemble.

Lieu et date

Nom du réviseur d'entreprises/du commissaire/de l'expert-comptable (certifié)